

# DEPARTEMENT TECHNIQUE

La section Foot Animation se réunit tous les Mardis de 14h00 à 19h00  
Tél. direct : 04.94.08.60.46

## Réunion du Lundi 02 Juillet 2018 P.V. n° 01

**Président** : M. Guy BOURICHA

**Secrétaire** : M. Gérard VAILLANT

**Présents** : Melle Ludivine REGNIER (CTD DAP) - M. Didier RABAT (C.T.F.) - MM. Joseph BRAU. Gérard BRIONE

### INFORMATION

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions prises par les Commissions non disciplinaires peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel du District ou sur Footclubs.

Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel.

L'appel est adressé à la commission d'Appel par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.

3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)

4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

5 - L'appel des décisions à caractère disciplinaire relève des procédures particulières prévues au Règlement Disciplinaire figurant dans l'article 83 des R.S. du District du Var.

### ORDRE DU JOUR

- Rappel

- Plannings 2018 / 2019

### RENTREE DU FOOT 2017 / 2018 U11-U10, U8-U9 et U6-U7

### DEMANDE DE MISE A DISPOSITION D'INSTALLATIONS

Le Département Technique recherche des installations pour les manifestations suivantes :

> **SAMEDI 15 SEPTEMBRE 2018** : U10 - U11

> **SAMEDI 22 SEPTEMBRE 2018** : U8 - U9

> **SAMEDI 29 SEPTEMBRE 2018** : U6 - U7

Les clubs qui souhaitent mettre leurs installations sportives à la disposition du District pour ces manifestations sont priés de se faire connaître au plus tôt par e-mail au secrétariat du District du Var ([secretariat@var.fff.fr](mailto:secretariat@var.fff.fr)). Merci d'avance.

### PLANNINGS 2018 / 2019

Les plannings des championnats **U13/U12/U11/U10** et des **plateaux Débutants** sont consultables sur le site du District du Var rubrique **COMPETITIONS > PLANNINGS 2018/2019** ou en cliquant sur le lien suivant : <https://var.fff.fr/plannings/>

---

**LE DEPARTEMENT TECHNIQUE SOUHAITE DE BONNES VACANCES  
A TOUS LES CLUBS (EDUCATEURS, DIRIGEANTS, JOUEURS et PARENTS)  
RENDEZ VOUS A LA PROCHAINE SAISON (2018 / 2019)**

---

*Prochaine réunion  
Mardi 10 juillet 2018*

**Le Président : Guy BOURICHA  
Le Secrétaire : Gérard VAILLANT**